

# L'incroyable dossier de la fraude UDR-RI

## Le truquage massif des listes élect grand jour dans toute son

«Témoignages» ouvre de la page 4 à la page 13 de ce numéro spécial l'incroyable dossier de la fraude UDR-RI.

Sur 10 pages, d'une édition peut-être historique, «Témoignages» révèle au grand jour et dans toute son ampleur le truquage massif des listes électorales réactionnaires.

Une des bases essentielles de la fraude à la Réunion est ainsi mise à nu, disqualifiant du même coup la «démocratie française» en vigueur sous les tropiques.

Le génie inventif des fraudeurs UDR-RI pour truquer les listes électorales avec des morts, des inscriptions multiples, des électeurs fictifs, dépasse toutes les limites de l'imagination et du cynisme.

La lutte contre la fraude est toujours à l'ordre du jour dans ce pays.

### Les doubles inscriptions : c'est pour le «carrousel» !

Nous avons publié depuis 15 jours d'importantes listes de morts figurant sur les listes électorales de différentes communes réactionnaires. Il s'agissait, bien évidemment, de premières listes, qui seront complétées au fil des jours et au fur et à mesure que s'approchera la date des élections.

Mais, en plus des inscriptions de morts, bien d'autres moyens de truquer les listes électorales, dont l'un des plus importants est celui des doubles inscriptions— c'est ce dossier que «Témoignages» ouvre dans ce numéro spécial-fraudes.

Cela procède d'une volonté d'organiser systématiquement la fraude électorale, et constitue un délit très grave sanctionné par les dispositions pénales du Code Electoral.

Plusieurs cas peuvent se présenter :

1) Des électeurs quittent une commune et se font inscrire dans une autre — la première commune ne radie pas et garde donc la possibilité de faire voter à la place de l'électeur en toute tranquillité. Cela fait donc une double inscription d'une commune à l'autre.

2) Double inscription dans la même commune: cela s'accompagne d'une véritable manipulation sur l'État-civil des électeurs : inversions de prénoms, modifications d'orthographe des noms, inversions des éléments du nom quand il est composé etc... Tous les moyens sont utilisés.

Tout cela fait que ces listes électorales sont massivement truquées, car, pour quelques centaines de cas découverts, combien de milliers d'autres sont restés dans l'ombre ?

A Sainte-Rose, à Saint-André, à Sainte-Suzanne, à Saint Paul, à Saint-Pierre et ailleurs, par ces listes truquées, les fraudeurs espèrent éviter la défaite le 13 mars prochain. Mais la vigilance et la persévérance des travailleurs auront raison de leurs manœuvres.

### Les «électeurs» inconnus et introuvables : c'est la base d'une fraude massive

Sur les listes électorales, en plus de la date et du lieu de naissance de l'inscrit il y a aussi son adresse ce qui veut dire que la liste comporte tous les éléments pour identifier tel électeur ou telle électrice.

C'est ce qui a été fait dans les conseils populaires de quartiers.

A partir des listes, il a été procédé à l'appel des inscrits devant plusieurs dizaines de personnes du quartier, qui n'ont eu aucun mal à identifier tout le monde.

Tout le monde, sauf un certain nombre. Pour ceux-là, un travail de recherche en profondeur a été fait. Enquête dans le quartier, auprès de nombreuses personnes des services des Postes, etc... etc... Et si aucun résultat n'est recueilli dans ces conditions, ces électeurs non identifiés sont classés parmi les «inconnus» ou les «introuvables».

Et, à ce propos, il convient de poser les questions suivantes :

1) Comment ces électeurs, dont la Poste ignore l'adresse, seront-ils touchés pour la distribution des cartes, des bulletins, des professions de foi etc... ?

2) S'ils viennent voter, d'où viennent-ils? Ce qu'il y a de plus grave c'est que le nombre de ces «introuvables» est considérable. Et ce n'est vraiment pas un hasard si ce nombre est si grand. Là aussi c'est une marge de manoeuvre pour la fraude, une grande marge de manoeuvre. C'est cela qui permet le carrousel, les votes multiples etc...

Il suffit, en effet, que le nervi UDR ou la meneuse RI se présente dans le bureau de vote munie d'un livret de famille fabriqué par le maire au nom de cet «électeur» introuvable ou de cette «électrice» inconnue et dont on est sûr qu'il ne viendra pas voter.

Son identité est déclarée «reconnue» et le fraudeur peut «voter» à l'aise. Voilà comment, aux dires même de Jean-Paul Virapoullé, Debré a été «élu» «député» de la Réunion.

### De l'utilisation des morts...

Dans plusieurs numéros précédents de «Témoignages» ont été publiées des listes de morts toujours inscrits sur les listes électorales des communes UDR-RI.

La longueur de ces listes, véritables cimetières électoraux, est impressionnante.

Elle suscite un profond sentiment de révolte et de dégoût devant les méthodes des fraudeurs.

Tout le monde comprend que la présence de morts aussi nombreux sur les listes électorales est absolument injustifiable.

Certains sont morts depuis 10 ans, depuis 30 ans.

D'autres sont morts après seulement quelques jours de vie, bien avant même d'avoir atteint l'âge de voter.

Des travailleurs, des femmes, des jeunes, des intellectuels-démocrates, ont sillonné les quartiers pendant quelques semaines, ont travaillé sur le terrain, fait des enquêtes et, ce que les fraudeurs refusent de faire (l'épuration des listes), le peuple finit par le réaliser. Même si c'est encore incomplet.

Les fraudeurs ont utilisé les morts pour faire voter d'autres personnes à leur place.

C'est même ainsi que Debré a été «élu» député, comme le rappelait récemment Jean-Paul Virapoullé lui-même devant la presse.

Dorénavant, grâce au travail des démocrates, ces morts ne pourront plus voter.



décédée en 1974.  
Inscrite sur les listes électorales de Jean-Paul Virapoullé en 1977.

## Sainte-Rose : le «maire» Elma, ses morts, ses

«Témoignages» a déjà publié une longue liste de morts que le «maire» Elma laisse toujours inscrits sur les listes électorales de Sainte-Rose. En voici d'autres.

Et d'autres viendront encore par la suite.

En attendant, voici en plus, une première série de doubles inscriptions figurant sur les listes électorales ainsi qu'une première série de ces fameux électeurs inconnus et introuvables, qui sont la base essentielle du carrousel des fraudeurs.

### Encore des morts

- MERLO Marie-Josée

née le 02/01/1955 à Sainte-Rose  
inscrite sous le numéro 220 810

décédée au bout de quelques mois après sa naissance, inscription faite à l'insu de ses parents

- JACQUEMONT Louis Albéric

née le 17/04/1934 à Saint-Benoit  
inscrit sous le numéro 218 850.

D'après ses parents (1 seule famille Jacquemont à Sainte-Rose) il serait mort au bout de 40 jours.

### Des doubles inscriptions

- LEVENEUR Marceau,

né le 24 avril 1942 à Saint-Pierre  
inscrit à Sainte-Rose — 3eme bureau-hommes (Piton) sous le numéro 219 674

- LEVENEUR Marceau

né le 24 avril 1942 à Saint-Pierre  
inscrit à Saint-André — 7eme bureau— sous le numéro 563 sur la liste additive publiée en janvier 77

★

- PRUGNIERES Marie Cérissia

née le 11 septembre 1944 à Petite-Ile  
inscrite à Sainte-Rose — 3eme bureau-femmes (Piton), sous le numéro 221 589

- PRUGNIERES Marie Cérissia

née le 11 septembre 1944 à Petite-Ile  
inscrite à Saint-André — 4eme bureau— sur la liste additive publiée en janvier 1977

- NUMA Louis Elio

né le 5 janvier 1952 à Sainte-Rose  
inscrit dans le 3eme bureau de Sainte-Rose (Piton) sous le numéro 219 748

- NUMA Louis Elio

né le 25 janvier 1952 à Sainte-Rose  
inscrit dans le 1er bureau de Sainte-Rose ville, sous le numéro 219 036

★

- GRONDIN Ginot

né le 28 janvier 1946 à Saint-Joseph  
inscrit à Sainte-Rose, sous le numéro 219 533

- GRONDIN Ginot

né le 28 janvier 1946 à Saint-Joseph  
a quitté Sainte-Rose pour Saint-Joseph depuis 3 ans  
inscrit à Vincendo - Saint-Joseph.